

Public

- Fonctions : chargeur/déchargeur, empoteur, chef de groupe (ADR, RID, IMDG)

Prérequis

- Sans objet

Modalités d'admission

- Aucune en dehors des prérequis

Durée

- 24 h 30

Modalités et méthode pédagogiques

- Présentiel
- Les participants devront se munir de la réglementation ADR/RID/IMDG et l'arrêté TMD en vigueur
- Alternance de séances de face à face, individualisation, activités en autonomie, ...

Qualité des formateurs

- Formateurs experts métiers ayant validé un parcours de qualification pédagogique

Documents remis

- Attestation de fin de formation

Les personnes en situation de handicap sont invitées à contacter le référent Handicap local afin d'étudier les possibilités de suivre la formation

Nous contacter

www.aftral.com
0809 908 908



1.40-SC Formation des logisticiens (partie chargement) dans le transport de surface de marchandises dangereuses

Objectifs généraux

- ◆ Acquérir les connaissances générales des TMD routier, ferroviaire et maritime
- ◆ Savoir déchiffrer le marquage et la signalisation :
 - Colis
 - Suremballage
 - Véhicule
 - Conteneur
- ◆ Savoir empoter un conteneur et charger/décharger un véhicule/wagon ou un navire

Les plus de la formation



- ◆ Des intervenants qualifiés, aux compétences techniques et pédagogiques actualisées.
- ◆ Des moyens matériels performants et innovants.
- ◆ Une formation active et interactive avec des cas pratiques.
- ◆ Remise d'une documentation complète et ciblée.

Mode d'évaluation des acquis

- ◆ Evaluation au fur et à mesure de la progression.
- ◆ Appréciation par le participant du niveau d'amélioration de ses connaissances et compétences.

Validation

- ◆ Attestation de formation selon le chapitre 1.3 de l'ADR, du RID et de l'IMDG
- ◆ Niveau : 5
- ◆ Possibilité de valider un/des blocs de compétences : Sans objet
- ◆ Equivalences, passerelles, débouchés : Sans objet
- ◆ Codes RNCP/RS : Non inscrit
- ◆ Certificateur : Sans objet
- ◆ Code Certif Info : Non éligible

Agrément

- ◆ Sans objet

PROGRAMME

N° SEQUENCE		DUREE
0	Identifier les objectifs et étapes de la formation	/
- Vérification du respect des prérequis - Présentation du centre, de l'équipe pédagogique et des moyens matériels - Présentation de la formation - Modalités pratiques - Tour de table - Test d'auto-positionnement		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES
		Salle équipée d'un ensemble multimédia

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
1	Acquérir les connaissances générales des TMD routier, ferroviaire et maritime Savoir déchiffrer le marquage et la signalisation (colis, suremballage, véhicule, conteneur...) Savoir empoter un conteneur et charger/décharger un véhicule/wagon ou un navire	21 h 00
S01 Textes français (arrêté TMD, division 411, arrêté RPM) S02 Application S03 Responsabilité S04 Classification S05 Liste MD et dispositions spéciales S06 Quantités limitées et quantités exceptées S07 Instructions d'emballage S08 Emballage en commun S09 Instructions de transport en citerne S10 Marquage et étiquetage des colis S11 Placardage et signalisation des véhicules et conteneurs S12 Déclaration S13 Homologation d'emballage S14 Homologation de citerne S15 Transport en citerne S16 Transport de colis, empotage, arrimage et séparation S17 Équipement S18 Formation S19 Surveillance et événements (fiches FS) S20 Véhicule S21 Spécificités RID Fret particulier (MD listées) : - Piles au lithium (notamment ONU 3090, 3091, 3480, 3481) - Véhicules, machines et moteurs (notamment ONU 3166, 3171, 3528, 3529, 3530) - Objets contenant une MD (notamment ONU 3537, 3538, 3540, 3547, 3548) - Matières et objets radioactifs en colis exceptés (ONU 2908, 2909, 2910, 2911) - Déchets dangereux		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES
		Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
2	Spécificités de l'armée dans le cas d'une formation INTRA	3 h 30
S51	STANAG 4441, AMovP-6, SRD-6.2, 6.3 & 6.4 & textes du ministère des Armées	MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES
		Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques

N° SEQUENCE		DUREE
3	Bilan et synthèse de la formation	/
- Bilan de la formation - Synthèse du stage - Evaluation de satisfaction de la formation		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES
		/

Formation des logisticiens (partie chargement) dans le transport de surface de marchandises dangereuses

1.40-SC		Fonctions	chargeur/déchargeur, empoteur, chef de groupe				code du prestataire				
Lot		1	logisticiens		Réglementations		S	ADR, RID & IMDG			
Poste		4	empotage		Références		1.4.3.1 / 1.4.3.7 / 1.3.1				
Sous-poste		0	formation unique		Stages exclusifs MinArm		≤ 4 st.	≥ 5 st.	3,5 j.		
Type		C	TC sauf 7		Stages avec extérieurs		1-3 st.	4-6 st.	≥ 7 st.	3 j.	
Utilisateurs		SGA, EMA, AdT, MN, AAE, SCA, SEO, SIMu, SSA, DIRISI — Gendarmerie									
Prérequis		néant									
Objectifs		1	acquérir les connaissances générales des TMD routier, ferroviaire et maritime								
		2	savoir déchiffrer le marquage et la signalisation (colis, suremballage, véhicule, conteneur...)								
		3	savoir empoter un conteneur et charger/décharger un véhicule/wagon ou un navire								
Contenu pédagogique							D/S	B/A	I/M	E/E	
Généralités											
S01	Textes français (arrêté TMD, division 411, arrêté RPM)							×			
S02	Application							×			
S03	Responsabilité							×			
S04	Classification							×			
S05	Liste MD et dispositions spéciales							×			
S06	Quantités limitées et quantités exceptées						×				
S07	Instructions d'emballage						×				
S08	Emballage en commun						×				
S09	Instructions de transport en citerne							×			
S10	Marquage et étiquetage des colis							×			
S11	Placardage et signalisation des véhicules et conteneurs							×			
S12	Déclaration							×			
S13	Homologation d'emballage						×				
S14	Homologation de citerne							×			
S15	Transport en citerne							×			
S16	Transport de colis, empotage, arrimage et séparation							×			
S17	Équipement						×				
S18	Formation						×				
S19	Surveillance et événements (fiches FS)						×				
S20	Véhicule							×			
S21	Spécificités RID							×			
Fret particulier (MD listées)											
Piles au lithium (notamment ONU 3090, 3091, 3480, 3481)							×				
Véhicules, machines et moteurs (notamment ONU 3166, 3171, 3528, 3529, 3530)								×			
Objets contenant une MD (notamment ONU 3537, 3538, 3540, 3547, 3548)							×				
Matières et objets radioactifs en colis exceptés (ONU 2908, 2909, 2910, 2911)							×				
Déchets dangereux							×				
Textes militaires											
S51	STANAG 4441, AMovP-6, SRD-6.2, 6.3 & 6.4 & textes du ministère des Armées							×			